

Je cherche...



Le Vif Info Economie Argent & Bourse canal Z Lifestyle 50+ Loisirs Sport Construire & Rénover

Belgique International Culture Economie Technologie Sciences et santé Environnement Immobilie Reportages photo Opinions Auto

L'Ordre français des avocats de Bruxelles est opposé à la scission de BHV judiciaire

lundi 03 octobre 2011 à 16h58

(Belga) L'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles est opposé à la scission de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, a indiqué lundi son bâtonnier, Jean-Pierre Buyle, dans un communiqué. L'institution prône le dédoublement des tribunaux dans l'intérêt des justiciables.

La scission "supprimerait le droit pour les 150.000 justiciables francophones établis dans l'arrondissement administratif de Hal-Vilvorde, d'agir en justice, dans leur langue, tant comme demandeurs que comme défendeurs, alors qu'ils peuvent le faire à l'heure actuelle", estime Jean-Pierre Buyle qui souligne une contradiction avec les normes juridiques supranationales, entre autres la Convention européenne des droits de l'homme. "Ce sont les principes du droit à un procès équitable et des droits de la défense qui sont en jeu et non pas une simple question de langue des magistrats", a rappelé l'Ordre. Par ailleurs, la scission de BHV judiciaire irait à contre-courant de la volonté du ministre de la Justice, de limiter le nombre d'arrondissements judiciaires afin d'améliorer leur fonctionnement et de réaliser des économies, note le bâtonnier. Elle provoquerait également "une concurrence juridico-linguistique au niveau de la localisation des investissements des sièges sociaux" ainsi que d'importantes difficultés fonctionnelles au sein des parquets francophones et néerlandophones bruxellois. L'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles prône dès lors le dédoublement des tribunaux "en un tribunal francophone et néerlandophone qui seraient l'un et l'autre compétents pour le ressort de l'actuel arrondissement judiciaire, soit sur l'intégralité du territoire de l'arrondissement" afin de permettre à chaque justiciable d'être jugé dans sa propre langue. (MUA)



Source: Belga

© 2011 Roularta Media Group. Tous droits réservés